



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 06357

Numéro SIREN : 394 133 144

Nom ou dénomination : SERPI

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 94220



20170942202016

DATE DEPOT : 25/09/2017

N° DE DEPOT : 94220

N° GESTION : 2005B06357

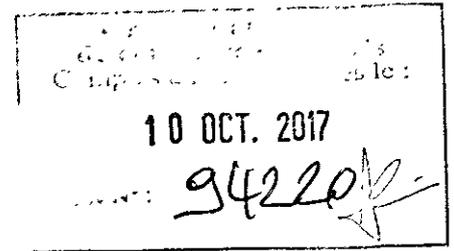
N° SIREN : 394133144

DENOMINATION : SERPI

ADRESSE : 38 ave Hoche 75008 Paris

MILLESIME : 2016

SERPI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.750.000 €
Siège social : 38 avenue Hoche
75008 PARIS
R.C.S PARIS B 394 133 144



**EXTRAIT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

« DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 160.704 € comme suit :

- en Report à Nouveau.....160.704 €

En conséquence, le solde du Report à Nouveau devient créateur de 2.566.055 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a eu aucun dividende mis en paiement au titre des trois derniers exercices.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code »

La gérance.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-D B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-f-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SERPI	38 AVENUE HOCHÉ
SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0	75008 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées PROMOTION IMMOBILIERE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2D65)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	31 415	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2D65)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2D65)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 173B du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NQT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET KOSKAS 63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 92120 MONTROUGE Tél: 01 47 35 83 91	
Nom et adresse du CGA ou du viseur, conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 30/03/2017 Lieu: PARIS Qualité et nom du signataire: GERANT Signature: KERLEAU MAXIME



Certifié conforme

Désignation de l'entreprise : SERPI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 38 AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				[3 1 1 2 2 0 1 6]		[3 1 1 2 2 0 1 5]	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 820	AG	1 820		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	108 956	AU	50 351	58 605	6 269
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	61 527	CV		61 527	60 997
	Créances rattachées à des participations	BB	3 429 768	BC		3 429 768	3 194 083
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	5 967	BI		5 967	5 991	
TOTAL (II)	BJ	3 608 038	BK	52 171	3 555 867	3 267 340	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 302 046	BS		1 302 046	1 284 736
	Marchandises	BT	476 821	BU		476 821	448 916
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			21 000
	Créances (3)	BX	56 299	BY		56 299	368
Autres créances (3)	BZ	402 268	CA		402 268	482 943	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	956 025	CE		956 025	2 785 705
	Disponibilités	CF	681 500	CG		681 500	502 292
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 968	CI		5 968	5 687
TOTAL (III)	CJ	3 880 929	CK		3 880 929	5 531 648	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 488 967	IA	52 171	7 436 796	8 798 988
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.....7.50.....0.00.....)	DA	3 750 000	3 750 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	375 000	375 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	2 405 351	2 237 175	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	160 704	168 177	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	6 691 055
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	325 844	378 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	247 465	1 804 840	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	151 007	66 286	
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 459	2 309	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	966	17 202		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	745 741	2 268 637
Ecarts de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 436 796	8 798 988
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	472 656	1 941 730		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SERPT		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	536 166	FB		FC	536 166	667 833	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	375 333	FH		FI	375 333
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		911 499	FK		FL	911 499	956 467
	Production stockée*					FM	278 380		
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	594	194	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 190 473	956 662
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	76 850	420 000	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	233 115	176 131	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	720 837	238 678	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 396	11 531	
	Salaires et traitements*					FY	68 313	37 802	
	Charges sociales (10)					FZ	28 769	17 199	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	2 953	3 330
							GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	32	46		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 142 265	904 718	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 208	51 944	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	119 797	305 351	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	4 050	6 818	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 702	12 500	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	765	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 695	1 225	
Total des produits financiers (V)						GP	14 163	13 727	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 449	53 662	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	13 449	53 662	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	713	(39 935)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	164 668	310 542	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SERPI		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 61	25 829	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 61	25 829	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 1 194	1 419	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 1 194	1 419	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (1 132)	24 411	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 2 832	166 776	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 324 493	1 301 569	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 163 790	1 133 393	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 160 704	168 177	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HIO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP 322	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 594	194	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2 17 086	16 770	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 32	46		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 4 394 obligatoires A9 12 692				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDES	914			
DONS	50			
REGULARISATION DES COMPTES TIERS	230	61		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>		Néant		*		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	2	
				Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 820	KE	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2		KP	KR
			M3		KS	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	2 561	KW
		Installations générales, agencements aménagements divers *		KY	38 100	KZ
		Matériel de transport *		LB	13 006	LC
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI
		Avances et acomptes		LK		LL
	TOTAL III		LN	53 667	LO	LP
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M
Autres participations			8U	3 255 080	8V	
Autres titres immobilisés			IP		IR	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	5 991	IU	
TOTAL IV		LQ	3 261 071	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	3 316 558	ØH	ØJ	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	1 820	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IS	MG	MII	
			IT	MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU	MM	MN	
		Matériel de transport	IV	MP	51 814	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MQ	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	38 100	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MT	19 043	
Avances et acomptes		NC	MW			
TOTAL III		IY	NG	108 956		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	
	Autres participations		IØ	ØX	6 480	
	Autres titres immobilisés		I1	2B	3 491 295	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	5 967	
	TOTAL IV		I3	NJ	3 497 262	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	6 531	ØL	
				3 608 038	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET KOSKAS

ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SERPINéant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	1 820	PF		PG	PH	1 820
Terrains			PI		PJ		PK	PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO	PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB	QC	
Autres			QD	1 254	QE	396	QF	QG	1 649
immobilisations			QH	37 888	QI	213	QJ	QK	38 100
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 257	QM	2 345	QN	QO	10 602
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	QT	
	TOTAL III		QU	47 398	QV	2 953	QW	QX	50 351
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ØN	49 218	ØP	2 953	ØQ	ØR	52 171

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non venant NP + NQ + NR	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET KOSKAS

Désignation de l'entreprise : SERPINéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		3 429 768	UM	0	UN	3 429 768		
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT		5 967	UV		UW	5 967		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX		56 299		56 299				
	Créance représentative de titres / Prêt ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		257 408		257 408			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		75 453		75 453			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
	Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC		43 605		43 605				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		25 802		25 802				
	Charges constatées d'avance	VS		5 968		5 968				
TOTAUX			VT	3 900 270	VU	464 535	VV	3 435 735		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH		325 844		52 759		217 205		55 880	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		1 576		1 576					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		151 007		151 007					
Personnel et comptes rattachés		8C		2 015		2 015					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		10 503		10 503					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		7 046		7 046					
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		895		895					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		245 890		245 890					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		966		966					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	745 741	VZ	472 656	217 205		55 880		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			50 558		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		52 156	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SERPI		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :								
				3	1	1	2	2	0	1	6	
I. RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		727			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	182		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		1 096			
	Amendes et pénalités	WJ	914		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY									
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	22 309		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)									
			- imposées au taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW					
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	50				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y1										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3										
		TOTAL I										
		WR										
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		WV									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WH									
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	585)						
			WP									
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		WY									
	Majoration d'amortissement *		XD									
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA					
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octes A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC					
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										
		PC										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XS										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9			Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		YG										
		Y2										
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		31 415						
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		31 415						
		XO										

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		3 016
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
PROV TVTS 4 T 2016 / 4 T 2015	9K	182	9L 182
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	182	YO 182
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant *

ORIGINES	AFFECTATIONS		ZB	
	Code	Montant	Code	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 237 175	ZB	
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	168 177	ZD	
Prélèvements sur les réserves	OE		ZE	
TOTAL I	OF	2 405 351	ZF	
			ZG	2 405 351
			ZH	2 405 351

(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice **XV**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DETAIL DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	408 270 (32 880)
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8	XQ	117 708 125 608
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	90 943 40 904
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	1 400 9 700
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST	102 516 95 345
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	720 837 238 678
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	973 981
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	10 423 10 550
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	11 396 11 531
	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	65 408 44 136
TVA	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	88 104 25 692
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*	OB	30 828
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	OS	
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)	YP	1 1
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	% %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'Ann. III au C.G.I)		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	JK	Plus-values à 15 %
		JL	Plus-values à 0 %
		JM	Imputations
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	JN	Plus-values à 15 %
		JO	Plus-values à 0 %
	JP	Imputations	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		
N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(7)	(8)	(9)	
	(7)	(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 16 de la colonne (8)) (A)

CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 17 à 20 de la colonne (10)) (B)

CADRE C autres plus-values taxable à 19 % (1) (C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

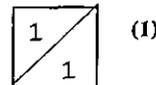
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : <u>01012016</u>		et clos le : <u>31122016</u> Durée en nombre de mois <u>1 2</u>		
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	OA		536 166	
Production vendue - Biens	OB			
Production vendue - Services	OC		375 333	
Production stockée	OD		278 380	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		594	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
	TOTAL 1	OM	1 190 473	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		76 850	
Variation de stock (marchandises)	OO		233 115	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		619 973	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		32	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
	TOTAL 2	OJ	929 969	
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	260 504	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA		260 504	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		912 093	
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ	31/12/2016
Date de cessation	HR			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.				

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 52

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 37 448

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique KERLEAU Prénom(s) MAXIME

Nom marital % de détention 99.46 Nb de parts ou actions 37 297

Naissance : Date 171066 N° Département 92 Commune NEUILLY SUR SE Pays FRANCE

Adresse : N° 9 Voie RUE MARCEAU

Code postal 92300 Commune LEVALLOIS PERRET Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	13
--	----	----

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SARL Dénomination MAKERIM

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 3 4 9 4 2 9 2 % de détention 99.90

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LE JARDIN DU POINT DU JOUR

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 2 4 7 9 8 8 7 % de détention 50.00

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination 12 RUE TURGOT

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 2 9 8 0 8 4 3 % de détention 45.00

Adresse : N° 31 Voie BD DE LATOUR MAUBOURG

Code postal 75007 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 20 CHAPTAL

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 0 4 9 4 7 1 0 % de détention 42.50

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination SCCV LA GARENNE CHATEAU

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 2 3 0 9 7 5 3 % de détention 40.00

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SCS 1

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 4 5 7 7 6 5 8 % de détention 34.75

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination HOVASENI

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 1 6 3 2 8 5 0 % de détention 33.33

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 16 BRETAGNE

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 8 4 9 1 7 5 4 % de détention 33.33

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 13

Forme juridique SCI Dénomination GRAND ANGLE

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 3 8 6 2 1 2 4 % de détention 33.33

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LAURE FIOT

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 2 7 1 0 3 0 8 % de détention 25.00

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CIRPA CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 5 2 9 2 9 8 0 % de détention 24.90

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 24 CHAPTAL

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 0 8 7 7 7 2 9 % de détention 20.00

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LEVALLOIS MARCEAU

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 1 5 8 0 5 8 3 % de détention 20.00

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

SERPI
SARL au capital de 3 750 000 €
Siège social : 38 Avenue Hoche
75008 PARIS

394133144

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SARL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SARL à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SARL, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Gérant et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 8 Juin 2017
Le Commissaire aux comptes
ATTIAS AARON
20, rue de Nantes
75019 PARIS
Membre de l'Ordre National des Commissaires aux Comptes de Paris

Comptes annuels

SERPI

38 AVENUE HOCHÉ

75008 PARIS

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2016

APE : 4110A SIRET : 39413314400060

CABINET KOSKAS
63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Tel: 01 47 35 83 91

Fax:

92120 MONTROUGE

SERPI

38 AVENUE HOCHÉ

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2016 au 31/12/2016

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

CABINET KOSKAS
63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

92120 MONTROUGE
01 47 35 83 91

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-I 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 820	1 820					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	108 956	50 351	58 605	6 269	52 336	834.8	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	61 527		61 527	60 997	530	0.8		
Créances rattachées à des participations	3 429 768		3 429 768	3 194 083	235 685	7.3		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	5 967		5 967	5 991	24	0.4		
Total II	3 608 038	52 171	3 555 867	3 267 340	288 527	8.8		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	1 302 046		1 302 046	1 284 736	17 311	1.3	
	Marchandises	476 821		476 821	448 916	27 905	6.2	
	Avances et acomptes versés sur commandes				21 000	21 000	100.0	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	56 299		56 299	368	55 931	NS	
	Autres créances	402 268		402 268	482 943	80 674	16.7	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	956 025		956 025	2 785 705	1 829 680	65.6		
Disponibilités	681 500		681 500	502 292	179 208	35.6		
Charges constatées d'avance (3)	5 968		5 968	5 687	280	4.9		
Total III	3 880 929		3 880 929	5 531 648	1 650 719	29.8		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 488 967	52 171	7 436 796	8 798 988	1 362 193	15.4		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 750 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 750 000		3 750 000			
	Réserves						
	Réserve légale	375 000		375 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 405 351		2 237 175		168 177	7.5
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	160 704		168 177		7 473	4.4
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	6 691 055		6 530 351		160 704	2.4
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	325 844		378 000		52 156	13.8
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	247 465		1 804 840		1 557 375	86.2
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 007		66 286		84 721	127.8
	Dettes fiscales et sociales	20 459		2 309		18 149	785.8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	966		17 202		16 236	94.3	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	745 741		2 268 637		1 522 896	67.1
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 436 796		8 798 988		1 362 193	15.4

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

472 656 1 941 730

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	536 166		536 166	667 833		131 667	19.7
Production vendue de biens							
Production vendue de services	375 333		375 333	288 634		86 698	30.0
Chiffre d'affaires NET	911 499		911 499	956 467		44 969	4.7
Production stockée			278 380			278 380	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			594	194		400	205.6
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 190 473	956 662		233 811	24.4
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			76 850	420 000		343 150	81.7
Variation de stock (marchandises)			233 115	176 131		56 983	32.3
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			720 837	238 678		482 159	202.0
Impôts, taxes et versements assimilés			11 396	11 531		135	1.1
Salaires et traitements			68 313	37 802		30 511	80.7
Charges sociales			28 769	17 199		11 569	67.2
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 953	3 330		377	11.3
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			32	46		14	30.5
Total des Charges d'exploitation (II)			1 142 265	904 718		237 547	26.2
I - Résultat d'exploitation (I-II)			48 208	51 944		3 736	7.1
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			119 797	305 351		185 554	60.7
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			4 050	6 818		2 767	40.5

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	11 702		12 500		798	6.3
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	765		2		763	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 695		1 225		470	38.3
Total V	14 163		13 727		435	3.1
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	13 449		53 662		40 213	74.9
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	13 449		53 662		40 213	74.9
2. Résultat financier (V-VI)	713		39 935		40 649	101.7
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	164 668		310 542		145 874	46.9
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	61		25 829		25 768	99.7
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	61		25 829		25 768	99.7
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 194		1 419		225	15.8
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 194		1 419		225	15.8
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 132		24 411		25 543	104.6
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 832		166 776		163 944	98.3
Total des produits (I+III+V+VII)	1 324 493		1 301 569		22 924	1.7
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 163 790		1 133 393		30 397	2.6
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	160 704		168 177		7 473	4.4

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

322

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 820		
Installations générales agencements aménagements divers	2 561		49 253
Matériel de transport	38 100		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 006		6 037
TOTAL	53 667		55 290
Autres participations	3 255 080		242 695
Prêts, autres immobilisations financières	5 991		26
TOTAL	3 261 071		242 721
TOTAL GENERAL	3 316 558		298 011

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 820	
Installations générales agencements aménagements divers			51 814	
Matériel de transport			38 100	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 043	
TOTAL			108 956	
Autres participations		6 480	3 491 295	
Prêts, autres immobilisations financières		50	5 967	
TOTAL		6 531	3 497 262	
TOTAL GENERAL		6 531	3 608 038	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 820			1 820
Installations générales agencements aménagements divers	1 254	396		1 649
Matériel de transport	37 888	213		38 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 257	2 345		10 602
TOTAL	47 398	2 953		50 351
TOTAL GENERAL	49 218	2 953		52 171

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	396				
Matériel de transport	213				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 345				
TOTAL	2 953				
TOTAL GENERAL	2 953				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 429 768	0	3 429 768
Autres immobilisations financières	5 967		5 967
Autres créances clients	56 299	56 299	
Impôts sur les bénéfices	257 408	257 408	
Taxe sur la valeur ajoutée	75 453	75 453	
Groupe et associés	43 605	43 605	
Débiteurs divers	25 802	25 802	
Charges constatées d'avance	5 968	5 968	
TOTAL	3 900 270	464 535	3 435 735

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	325 844	52 759	217 205	55 880
Emprunts et dettes financières divers	1 576	1 576		
Fournisseurs et comptes rattachés	151 007	151 007		
Personnel et comptes rattachés	2 015	2 015		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 503	10 503		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 046	7 046		
Autres impôts taxes et assimilés	895	895		
Groupe et associés	245 890	245 890		
Autres dettes	966	966		
TOTAL	745 741	472 656	217 205	55 880
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 156			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	50 558			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	100.0000	37 500			37 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	40 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	25 765
Total	25 765

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 590
Dettes fiscales et sociales	4 324
Total	24 121

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 968
Total	5 968

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Nous vous rappelons que nos filiales sont les suivantes :

- La S.C.A 12 rue TURGOT, société dont le siège social est au 31 Boulevard de la Tour Maubourg 75007 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 442 980 843, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.

- La S.A.S CIRPA CONSTRUCTION, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 445 292 980, dans laquelle nous avons une participation de 24,90 %.

- La S.C.I 20 CHAPTAL, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 790 494 710, dans laquelle nous avons une participation de 42,50 %.

- La S.C.C.V LEVALLOIS MARCEAU, société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 501 580 583, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.

- La S.A.R.L MAKERIM, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 523 494 292, dans laquelle nous avons une participation de 99,90 %.

- La S.C.C.V ASNIERES LAURE FIOT, société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 532 710 308, dans laquelle nous avons une participation de 25 %.

- La S.C.I GRAND ANGLE, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 533 862 124, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

- La S.C.I 24 CHAPTAL, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 530 877 729, dans laquelle nous avons une participation de 20%.

- La S.C.I 16 BRETAGNE, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 538 491754, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

- la SAS SCS 1 société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 804 577 658, dans laquelle nous avons une participation de 34,75 %.

- la SARL HOVASENI société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 811 632 850, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

Au cours de cet exercice nous avons fait l'acquisition des participations suivantes :

- la SARL LE JARDIN DU POINT DU JOUR société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 822 479 887, dans laquelle nous avons une participation de 50 %.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- la SCCV LA GARENNE DU CHATEAU société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 822 309 753, dans laquelle nous avons une participation de 40 %.

Enfin nous vous rappelons qu'au cours de cet exercice, nous avons perdu les participations détenues sur les sociétés suivantes, suite à leurs dissolutions :

- La S.A.R.L DU CHATEAU D'ACQUEVILLE, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 498 977 537, dans laquelle nous avons une participation de 25 %.

- La S.C.I MICHEL AUFAN, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 514 162 346, dans laquelle nous avons une participation de 25%.

Créances et dettes des parties liées :

Les avances accordées à la SARL SERPI :

- par la SARL MAKERIM pour 4.742 €
- par la S.C.C.V LEVALLOIS MARCEAU pour 15.665 €
- par la la SCCV LA GARENNE DU CHATEAU pour 400 €

Les avances accordées par la SARL SERPI :

- à la S.C.A 12 RUE TURGOT pour 95 €
- à la S.C.I 16 BRETAGNE pour 400.000 €
- à la SAS SCS 1 pour 2.700.000 €
- à la SARL HOVASENI I pour 215.000 €
- à la S.C.C.V ASNIERES LAURE FIOT pour 43.510 €
- à la la SARL LE JARDIN DU POINT DU JOUR pour 114.768 €